



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Décision de la Commission scolaire dans un dossier délicat

Gaspé, le 4 mai 2007 – Le 1^{er} décembre dernier, l'école Gabriel-Le Courtois de Sainte-Anne-des-Monts a été évacuée en raison d'une alerte à la bombe. En décembre dernier, dans le cadre de leur enquête, les autorités policières ont interpellé un membre du personnel de la Commission scolaire des Chic-Chocs. Informés des conclusions de cette enquête et considérant la gravité de la situation, les autorités de la Commission scolaire ont pris la décision de relever de ses fonctions la personne concernée avec traitement en attendant la suite des procédures.

Nous avons maintenant appris que le substitut du procureur de la couronne au dossier, à la suite de l'enquête policière à laquelle ont collaboré étroitement les autorités de l'école Gabriel-Le Courtois, a déposé deux accusations de nature criminelle à l'encontre de ce membre du personnel.

Les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs seront saisis sous peu, dans le cadre d'une séance extraordinaire, d'une résolution visant à statuer sur la situation.

Étant donné que toute la situation est présentement sous procédure judiciaire, les autorités de la Commission scolaire des Chic-Chocs n'émettront aucun commentaire et ne se prêteront à aucune entrevue sur le sujet.

-30-

Source :

Marie-Noëlle Dion, agente d'information

Téléphone: (418) 368-3499, poste 240

Site Internet : www.cschic-chocs.net